

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2022/14

Séance du 13/06/2022

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 13/06/2022, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'approuver le projet de protocole transactionnel joint en annexe conclu entre Vienne Numérique et le propriétaire de l'immeuble concerné,**
- **d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à le signer.**

Les crédits nécessaires seront prélevés au budget principal.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé